



Communiqué de presse AG/10271

Assemblée générale

21^e & 22^e séances plénières – matin & après-midi

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXAMINE LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISATION

Les États Membres ont examiné, aujourd'hui, en séance plénière de l'Assemblée générale, le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/59/1) qu'il avait lui-même présenté lors de la séance d'ouverture du débat général, le 21 septembre dernier.

Le septième rapport annuel du Secrétaire général dresse le bilan des mesures prises au cours des 12 derniers mois pour répondre aux lourdes exigences que lui impose sa mission dans des domaines tels que la paix et la sécurité, le développement économique et social, l'aide humanitaire, le droit international, les droits de l'homme ou l'environnement.

Le principal message du rapport du Secrétaire général est que le moment est venu de remplacer les discours par l'action, a estimé le représentant de l'Uruguay. Nous savons ce que nous voulons et comment le faire, donc il faut agir pour convertir en faits ce que nous avons promis, a-t-il déclaré, précisant qu'il n'était pas besoin, pour cela, de nouveaux discours, de nouvelles résolutions ou de nouvelles conférences.

Si les crises politiques et les besoins croissants dans les domaines du maintien de la paix et de l'urgence humanitaire semblent insurmontables, a noté le représentant des Pays-Bas, qui s'exprimait au nom de l'Union européenne, il n'en demeure pas moins essentiel de tout faire pour relever ces défis, en améliorant le système de prévention des conflits, en redoublant d'efforts dans la lutte contre le terrorisme et en faisant respecter partout dans le monde les droits de l'homme et l'état de droit.

Le représentant de l'Inde, rappelant la contribution de son pays aux missions de maintien de la paix, a souhaité qu'outre la prévention opérationnelle, on attache plus d'importance à la prévention « structurelle », afin de s'attaquer aux causes politiques, sociales, culturelles, économiques et environnementales des conflits. Il a également soutenu la réorganisation du Conseil de sécurité, jugeant que le déséquilibre actuel dans sa composition rendait ses décisions parfois plus difficiles à mettre en œuvre pour de nombreux pays.

De nombreuses délégations ont insisté sur le rôle que peuvent jouer les organisations régionales pour compléter l'action de l'ONU et renforcer de manière significative le concept de multilatéralisme. Elles présentent l'avantage d'être plus proches du terrain et sont de mieux en mieux organisées, a ainsi dit le représentant de l'Indonésie, citant l'exemple de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) qui a décidé de se constituer en communauté. Une participation plus active des organisations régionales permettrait d'atténuer les contraintes matérielles qui pèsent sur les Nations Unies, a observé de son côté la représentante des Philippines.

L'approche régionale est souvent la mieux adaptée dans la gestion des conflits, a constaté aussi le représentant du Mali. Ce dernier, constatant l'importance des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, a par ailleurs invité les États Membres à contribuer à la réussite du Sommet de Tunis de novembre 2005. Une telle réunion, a-t-il espéré, sera sans doute l'occasion de réduire la fracture numérique entre le Nord et le Sud, notamment par la création d'un fonds de solidarité numérique.

Outre les orateurs cités, les représentants des Pays-Bas (au nom de l'Union européenne), du Canada, (au nom également de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), de l'Algérie, du Bélarus, de l'Égypte, de la Jamaïque, du Pakistan, de l'Arabie saoudite, de la Zambie, des Philippines, du Japon, de l'Islande, du Yémen, du Viet Nam, du Liechtenstein, du Nigéria, de Saint-Marin, du Brésil, du Kazakhstan, de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran, de la Fédération de Russie, de la Thaïlande, de la Colombie, de l'Uruguay, du Lesotho, de l'Inde, du Népal, du Pérou, de l'Ukraine, de l'Argentine, de la Malaisie, de l'Indonésie, de la Jamahiriya arabe libyenne, de la Guinée et du Mali ont également pris la parole.

L'Assemblée générale poursuivra ce débat demain matin à 10 heures.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISATION (A/59/1)

Déclarations

M. DIRK JAN VAN DEN BERG (Pays-Bas) qui s'exprimait au nom de l'Union européenne, a estimé que les résultats obtenus par les Nations Unies dans certains domaines étaient « au mieux, inégaux ». Les crises politiques, ainsi que les besoins croissants dans les domaines du maintien de la paix et de l'urgence humanitaire peuvent sembler insurmontables, a-t-il poursuivi. Mais il a jugé essentiel de tout faire pour relever ces défis, en améliorant le système de prévention des conflits, en redoublant d'efforts dans la lutte contre le terrorisme et en faisant respecter partout dans le monde les droits de l'homme et l'état de droit. Réaffirmant la confiance de l'Union européenne dans l'Organisation des Nations Unies, il a appelé les États Membres à dégager un consensus sur la refonte de l'architecture institutionnelle de l'ONU.

Le représentant s'est félicité du renforcement des partenariats entre les Nations Unies et les organisations régionales, rappelant à cet égard la Déclaration conjointe de septembre 2003 sur la coopération ONU-Union européenne dans la gestion des crises. Un Comité directeur ONU-UE est chargé de vérifier la mise en œuvre de la Déclaration, a-t-il précisé. Il a salué également l'Accord de partenariat entre les Nations Unies et la Cour pénale internationale, entré en vigueur le 3 octobre. Rappelant que déjà plus de la moitié des États Membres étaient parties au Statut de Rome, il a appelé à une ratification plus large encore. Il s'est dit convaincu que le Statut de Rome apportait toutes les garanties nécessaires pour éviter que la Cour ne soit utilisée à des fins politiques.

M. GILBERT LAURIN (Canada) qui s'exprimait également au nom de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, s'est déclaré inquiet de la situation actuelle, qui voit des drames humains d'une portée énorme continuer de se produire, comme au Darfour. Nos populations se demandent de plus en plus pourquoi la volonté collective internationale, incarnée par l'ONU, semble si faible dans ses réactions et pourquoi nous semblons tolérer que le mantra de la souveraineté nationale serve à protéger les agresseurs et non les victimes, dont des femmes et des enfants, qui sont souvent les premières victimes et les plus désarmées, a-t-il observé. Nous disposons de nombreux moyens de prévenir les crimes contre notre humanité commune, de les décourager, de les réprimer et d'obliger leurs auteurs à répondre de leurs actes, a-t-il ajouté, citant notamment la Cour pénale internationale (CPI).

Il a assuré que le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie étaient unis dans leur engagement à l'égard d'une notion très large de la sécurité, dans laquelle la sécurité de chaque être humain est ce qui compte le plus et doit être abordée sous un certain nombre d'aspects. À cet égard, a-t-il ajouté, nous trouvons dans le rapport l'espoir de progrès plus soutenus vers les Objectifs du Millénaire pour le développement. On a l'impression, a souligné en outre le représentant, que les Nations Unies restent à court de leur potentiel et de leur mission. Le rapport, et c'est tout à son honneur, a-t-il ajouté, ne recule pas devant cette réalité, tout en signalant que, sans l'engagement et le soutien des États Membres, ce potentiel ne pourra se réaliser.

M. ABDALLAH BAALI (Algérie) a réitéré l'engagement de son pays en faveur du rôle central et irremplaçable des Nations Unies dans la réalisation des objectifs de paix et de développement tels que définis dans la Déclaration du Millénaire. Pour ce faire, a-t-il néanmoins estimé, l'Organisation doit être « forte et efficace », ajoutant qu'il faudrait faire preuve de lucidité, de réalisme, d'imagination et d'audace afin d'aider l'ONU à « faire sa mue » pour s'adapter aux réalités internationales du 21^e siècle. L'Algérie,

a-t-il estimé, a bon espoir que le panel de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement parviendra à formuler des recommandations novatrices et cohérentes en ce sens.

Déplorant les crises que traverse actuellement le continent africain, M. Baali a jugé que la coopération des Nations Unies avec l'Union africaine et les organisations régionales était plus que jamais indispensable. Il s'est d'ailleurs félicité des efforts de l'Organisation à l'égard du plan directeur pour la mise en place des structures du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, dont notamment une force africaine en attente et un comité d'état-major. Le représentant a par ailleurs salué le travail effectué par l'ONU dans la lutte contre la pandémie du VIH/sida et contre le terrorisme.

M. ALYAKSANDR SYCHOV, Vice-Ministre des affaires étrangères du Bélarus, a souligné la charge financière que représentait pour les Nations Unies la multiplication des opérations de maintien de la paix. Il a jugé utile la participation des organisations régionales concernées dans ces opérations, tout en estimant que c'était aux Nations Unies d'en assurer la coordination. Il a également insisté sur la nécessité d'assurer la formation de futurs Casques bleus dans les pays en développement, avec le soutien des grandes puissances économiques et militaires. Il a fait part à ce sujet de la disponibilité du Bélarus, qui, a-t-il précisé, dispose d'un potentiel considérable, aussi bien militaire que civil.

Le représentant a exprimé son accord complet avec le Secrétaire général quant à la Commission des droits de l'homme, dont ses débats sont trop politisés et l'approche des problèmes trop sélective. La Commission, a-t-il conclu, devrait s'abstenir de toute politique « deux poids, deux mesures », pour devenir un véritable outil chargé d'améliorer la situation des droits de l'homme dans le monde.

M. ABOUL ATTA (Égypte) a déclaré que si l'on considérait la situation dans les territoires palestiniens occupés et le rapport du Secrétaire général, la situation humanitaire des Palestiniens, en dépit des efforts de la communauté internationale et des tentatives des parties régionales, y compris l'Égypte, s'est aggravée et les résolutions ne sont pas appliquées. La puissance occupante n'est en aucune façon engagée dans le principe de l'état de droit, a-t-il estimé.

Selon le représentant, qui a souligné que les efforts de l'Organisation pour l'établissement de la paix s'étaient accentués, la sécurité ne nécessite pas de vastes sommes d'argent pour être assurée. Il a préconisé une remise à plat des moyens de l'Organisation en matière de sécurité. Si l'on dépense beaucoup sans une bonne politique, la sécurité ne sera pas assurée, a-t-il considéré. Le représentant a également souligné le rôle important joué par des organisations multilatérales, notamment le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, qui doivent rester fidèles au principe de complémentarité et non de concurrence entre les deux instances.

M. STAFFORD NEIL (Jamaïque) a rappelé les différents conflits que traversait actuellement la planète, notamment au Moyen-Orient et en Afrique, tout en saluant les efforts diplomatiques du Secrétaire général, qui avaient contribué à éviter l'éclatement de conflits dans d'autres régions, a-t-il ajouté. Évoquant la situation que connaît actuellement Haïti, il a demandé aux Nations Unies de s'y engager politiquement et financièrement à long terme, comme l'évoque le Secrétaire général dans son rapport.

Rappelant l'importance de la lutte contre le terrorisme, M. Neil a plaidé pour une revitalisation de la Conférence sur le désarmement. Il a également estimé qu'une lutte efficace passait par l'élimination des « racines du terrorisme », à savoir l'injustice, la privation et l'oppression, qui peuvent conduire à développer des pensées extrémistes, a-t-il ajouté. Le représentant a cependant regretté de remarquer que ce combat faisait actuellement ombrage à la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, il a invité l'Organisation à apporter une attention toute spéciale aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement. M. Neil a également plaidé pour la création d'un forum démocratique qui coordonnerait les règles internationales relatives à la finance, au commerce et à la technologie, et ce afin de remédier aux déséquilibres actuels.

M. MUNIR AKRAM (Pakistan) a qualifié de « grave erreur historique » les stratégies d'intervention préventive pour lutter contre le terrorisme, la prolifération d'armes de destruction massive ou pour imposer l'ordre dans les pays menacés d'éclatement. L'expérience récente montre que de telles stratégies peuvent se révéler coûteuses et contre-productives, a-t-il poursuivi. Il a estimé que la quête d'armes de destruction massive était souvent motivée par la crainte d'une agression ou d'une intervention extérieure. Seule la résolution des conflits et des assurances de sécurité permettront de remédier à la prolifération, a-t-il dit. Il a souhaité que les États possédant l'arme nucléaire (de cinq, ils sont passés à huit,

a-t-il précisé) travaillent ensemble à la mise en place d'un programme réaliste, afin de parvenir au désarmement nucléaire et de mettre un frein à la prolifération.

Le représentant s'est félicité de la première rencontre entre le Président du Pakistan et le Premier Ministre de l'Inde, ici à New York, le 24 septembre, et a indiqué que les deux pays s'attacheraient dans les mois à venir à obtenir une solution négociée sur la question de Jammu-et-Cachemire. Il a assuré que le Pakistan abordait ce dialogue en toute sincérité, et s'est dit convaincu qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire au problème.

M. SAEED H. S. AL-JOMAE (Arabie saoudite) a estimé que nombre d'États Membres avaient abandonné les principes de l'ONU, notamment celui de la légalité internationale. Il a souligné en outre que son pays condamnait le terrorisme sous toutes ses formes. Les mesures de lutte contre le terrorisme ne permettront pas d'éliminer totalement le phénomène si l'on ne traite pas des causes, a-t-il affirmé. C'est un phénomène international très grave auquel tous les pays doivent répondre par la coopération, a-t-il ajouté, rappelant la proposition de l'Arabie saoudite d'accueillir le 5 février 2005 une conférence sur le terrorisme.

L'engagement de la communauté internationale pour le désarmement s'est affaibli, a-t-il par ailleurs considéré, affirmant qu'Israël s'obstinait à ne pas adhérer au Traité de non-prolifération ou à ne pas mettre ses installations nucléaires sous le régime de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

M. MWELWA MUSAMBACHIME (Zambie) a estimé que la réforme des Nations Unies devait prendre en compte les problèmes de pays en développement. À cet égard, il a salué les efforts du Président de la précédente session de l'Assemblée générale, M. Julian Hunte, visant à renforcer le rôle de l'Assemblée, principal organe délibératoire, législatif et représentatif de l'Organisation. Il a cependant déclaré que la Zambie déplorait le manque de progrès de la réforme du Conseil de sécurité.

Saluant le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, le représentant a réaffirmé l'engagement de son pays à lutter contre le terrorisme international, à une époque où les menaces à l'égard de la paix et la sécurité internationales étaient en augmentation constante. M. Musambachime a également affirmé que la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement était un effort commun, et a indiqué que la Zambie espérait que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) jouerait un rôle actif en ce sens.

Mme MARIA LOURDES RAMIRO LOPEZ (Philippines) a souligné la charge financière que représentait la multiplication des opérations de maintien de la paix, aujourd'hui au nombre de 16, a-t-elle indiqué. Et elle a souhaité la participation des organisations régionales, afin d'atténuer les contraintes matérielles qui pèsent sur les Nations Unies. C'est à chaque pays d'assurer son développement et de définir sa propre stratégie de lutte contre la pauvreté, a-t-elle poursuivi. Cependant, un environnement international favorable doit venir appuyer ces efforts locaux, a-t-elle ajouté, en appelant les pays développés à mettre en œuvre leur engagement de consacrer 0,7% de leur PNB à l'aide publique au développement.

La lutte contre le VIH/sida doit rester une priorité, a-t-elle affirmé. Rappelant que 95% des malades vivaient au dessous du seuil de pauvreté, elle a salué la proposition de mobiliser les ressources du secteur privé pour lutter contre la pandémie. Elle s'est félicité de la dynamique politique positive constatée dans ce domaine et a insisté sur la nécessité de former des personnes capables de faire face à la pandémie dans les pays les plus touchés. La représentante a enfin souhaité que le grand public soit mieux sensibilisé au droit humanitaire international qui, s'il a permis de protéger d'innombrables vies humaines dans les conflits, reste encore trop méconnu, a-t-elle estimé.

M. KOICHI HARAGUCHI (Japon) a estimé qu'il fallait conserver un cadre multilatéral aussi crédible que possible pour faire face aux défis du moment. S'agissant de l'Iraq, la communauté internationale doit faire un effort d'unité pour soutenir le processus de transition et faire en sorte que ce pays revienne aussi vite que possible en son sein comme nation stable et démocratique. Il a rappelé que son pays organisait les 13 et 14 octobre prochains à Tokyo la Troisième réunion des donateurs sur l'Iraq. Le représentant a également souligné que la communauté internationale devait poursuivre son action pour appuyer les efforts du peuple afghan et aider l'Union africaine dans ses efforts pour trouver une solution au Darfour.

En matière de développement durable, l'eau potable et l'assainissement constituent également un secteur critique, a-t-il par ailleurs constaté, rappelant que le Japon était le contributeur le plus important dans ce domaine. Sur la question de la gestion de l'Organisation, le représentant a considéré que le barème des quotes-parts devait être plus équilibré.

M. HJÁLMAR HANNESSON (Islande) a affirmé que la revitalisation de l'Assemblée générale et le renforcement du système des Nations Unies constituaient des prérequis au succès de l'ensemble des tâches auxquelles l'Organisation devra faire face. Saluant l'adoption des résolutions 58/126 et 58/361, il a estimé qu'une communication accrue entre l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité devrait augmenter la transparence de l'Organisation, et par conséquent son efficacité.

Rappelant que l'Islande plaide depuis longtemps pour la réforme du Conseil de sécurité afin d'en accroître la représentativité, M. Hanneson a remarqué que la composition actuelle de cet organe ne reflétait ni les réalités géopolitiques actuelles, ni le nombre croissant d'États Membres des Nations Unies. Dans cet ordre d'idée, il a indiqué que son pays soutenait l'augmentation du nombre de membres non permanents et l'allocation de sièges permanents au Japon, à l'Inde, à l'Allemagne et au Brésil, ainsi qu'au continent africain. Ces différents changements auraient dû être faits depuis bien longtemps, a-t-il conclu.

M. ABDUL-DAYEM M. S. MUBAREZ (Yémen) s'est félicité de la diminution du nombre de réfugiés dans le monde. Rappelant le chiffre cité dans le rapport du Secrétaire général –un million de réfugiés en moins, il a salué la détermination du HCR pour alléger leurs souffrances et rassurer les pays qui les hébergent. Il a reconnu la nécessité de corriger les méthodes de travail de l'Organisation des Nations Unies pour améliorer son efficacité et il a dit attendre avec impatience, à cet égard, le rapport du Groupe d'éminentes personnalités sur les menaces, les défis et le changement auxquels doivent faire face les Nations Unies.

Le représentant a exprimé l'intérêt de son pays pour une participation accrue des organisations non gouvernementales au travail de l'ONU, estimant que ce partenariat renforcé pouvait contribuer à démocratiser le fonctionnement de l'Organisation. Il a cependant appelé à la prudence dans ce domaine, indiquant qu'il fallait privilégier, dans les pays en développement, la participation de la société civile au niveau local avant de passer au niveau international.

M. Ngo Duc Thang (Viet Nam) a estimé, comme le Secrétaire général dans son rapport, que les questions de paix, de sécurité et de développement durable constituaient bien les principales tâches de l'Organisation. Le Viet Nam partage l'avis unanime selon lequel le rôle crucial de l'Organisation doit être renforcé, a-t-il ajouté, se félicitant de l'adoption de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale qui réaffirme ce rôle dans les domaines du maintien de la paix et de la sécurité mondiales, ainsi que de la promotion de la coopération internationale.

La lutte contre le terrorisme doit être exempte de toute sélectivité et du système de « deux poids, deux mesures », a par ailleurs souligné le représentant. Il a également regretté que des centaines de millions de dollars continuent d'être gâchés dans la course aux armements. Le rapport du Secrétaire général aurait été plus complet s'il avait parlé davantage du manque de progrès observé dans les instances de l'ONU traitant du désarmement, a-t-il considéré.

M. CHRISTIAN WENAWESER (Liechtenstein) a estimé que la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement devait être au cœur du processus de réforme des Nations Unies. Les problématiques du développement et de la sécurité sont inséparables et se renforcent mutuellement, a-t-il ajouté, ce qui veut dire que l'une ne peut être résolue si l'autre est négligée. Le représentant a également souligné que ces réformes devaient être mises en œuvre de façon à pouvoir préserver –et même améliorer– l'équilibre institutionnel de l'Organisation.

Dans cet ordre d'idées, M. Wenaweser a indiqué qu'un Conseil de sécurité plus représentatif devait être complété par une Assemblée générale plus flexible et légitime, qui remplirait vraiment le rôle que lui incombe la Charte. Il faut élargir le Conseil de sécurité, a-t-il ajouté, estimant toutefois que la réforme du Conseil ne devait pas se limiter à cet aspect. Par ailleurs, le représentant a plaidé pour une amélioration de la sécurité des membres du personnel de l'ONU à travers le monde.

M. AMINU BASHIR WALI (Nigéria) a noté avec satisfaction que les organisations régionales étaient de plus en plus impliquées dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Il a salué à ce sujet le soutien accru des Nations Unies à l'Union africaine et la coopération efficace entre l'Organisation et la CEDEAO. Et il a souhaité que la communauté internationale renforce son assistance aux deux organisations régionales. Il a par ailleurs lancé un appel pressant en faveur d'un meilleur contrôle des mouvements d'armes légères et de petit calibre, particulièrement lorsqu'elles sont entre les mains des acteurs non étatiques.

Le représentant a également déploré que les mines anti personnel continuent à entraver le développement des pays africains qui sortent d'un conflit. Il s'est félicité de la priorité accordée par les Nations Unies aux besoins spécifiques du continent africain. Il a appuyé, à cet égard, la publication par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique d'un rapport sur la coopération Sud-Sud en soutien au NEPAD, qui porte sur les cas de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes.

M. FILIPPI BALESTRA (Saint-Marin) a souligné que son attention avait été retenue dans le rapport du Secrétaire général par la question des politiques macroéconomiques, notamment par les mesures que les gouvernements, les institutions publiques de développement, le secteur privé et les organisations de la société civile peuvent prendre pour encourager la croissance des petites et moyennes entreprises. C'est un secteur qui devrait être renforcé, de même que la politique des microcrédits, a-t-il estimé. Il a regretté également le manque d'aide financière dans la lutte contre les catastrophes naturelles, jugeant notamment inadéquats les outils dont nous disposons pour faire face à la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques.

M. RONALDO MOTA SARDENBERG (Brésil) a indiqué que la coopération au développement et la poursuite de la paix et de la sécurité devaient être traitées de concert pour atteindre un monde plus sûr. Évoquant les différentes crises que traverse actuellement la planète, il a estimé que les Nations Unies devaient être réformées afin de pouvoir traiter ces nouveaux défis. Le Conseil de sécurité, a-t-il ajouté, doit être renforcé et rendu plus légitime, notamment en incorporant les pays qui ont la volonté et la capacité d'assumer leur responsabilité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. M. Sardenberg a également indiqué que le Conseil de sécurité devait coopérer plus activement avec le Conseil économique et social, qui devait pour sa part regagner le rôle que lui incombe la Charte. Enfin, il a estimé que l'Assemblée générale, organe universel et démocratique, devait être renforcée politiquement.

Le représentant a par ailleurs indiqué que plus de 100 pays avaient déjà signé la Déclaration de New York sur l'Action contre la faim et la pauvreté, qui avait été adoptée à l'issue d'un sommet organisé entre autres par le Président du Brésil. Cette initiative, a-t-il expliqué, a permis de renouveler la volonté politique de rechercher de nouvelles sources de financement pour cette lutte, et devrait également contribuer au succès de la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement.

M. YERZHAN KAZYKHANOV (Kazakhstan) a souhaité un renforcement du rôle du Comité du Conseil de sécurité contre le terrorisme. Affirmant l'engagement de son pays en faveur de la diplomatie préventive, il a appelé de ses vœux la mise en place d'un centre de diplomatie préventive en Asie centrale. Il a assuré que son gouvernement avait fait de la lutte contre la pauvreté une de ses priorités et il a regretté à cet égard les « graves inexactitudes » contenues dans des rapports des Nations Unies sur la situation économique et sociale du Kazakhstan.

Le représentant a par ailleurs remercié l'ONU et les pays donateurs pour l'attention portée à la situation de Semipalatinsk et de la Mer d'Aral, deux régions frappées par une catastrophe écologique. Il a regretté que le vote d'une résolution de l'Assemblée générale sur la Mer d'Aral ait été trop longtemps différé. Il a indiqué que l'environnement continuait à se dégrader dans la région, affectant la santé et le bien-être de la population.

M. FAYSSAL MEKIDAD (République arabe syrienne) a exprimé son appréciation du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation. Évoquant les problèmes qui y sont mentionnés mais n'ont pas encore été résolus, il a remarqué que la question du Moyen-Orient –qui est aussi ancienne que les Nations Unies– n'avait pas encore connu de règlement juste, ce qui peut être imputé à un manque de volonté de la part d'Israël, a-t-il ajouté. Ce conflit, a-t-il développé, ne pourra être résolu tant que les territoires occupés ne soient pas rendus à leur juste propriétaire.

Rappelant que le terrorisme était devenu un sujet de préoccupation pour toutes les sociétés, il a estimé qu'il fallait s'en prendre aux racines du mal, et que la lutte contre le terrorisme ne pouvait être menée aux dépens des libertés fondamentales et du respect de la dignité humaine. Dans cet ordre d'idées, il a demandé la tenue d'une conférence internationale pour définir le terrorisme. Ceci permettrait de faire la distinction entre terrorisme et droit des peuples à l'autodétermination, a-t-il expliqué. Le représentant a également indiqué que la République arabe syrienne avait demandé à ce que le Moyen-Orient devienne une zone exempte d'armes de destruction massive et avait, de son côté, pris toutes les mesures nécessaires en ce sens, dont l'adhésion au Traité de non-prolifération nucléaire. Par ailleurs, il a affirmé que le développement était un droit de l'homme et non un privilège réservé à certains, et a donc plaidé pour que les Objectifs du Millénaire pour le développement soient une composante majeure du travail de l'ONU.

M. MEHDI DANESH-YAZDI (République islamique d'Iran) a estimé que toute action fondée sur la puissance et non sur le droit et caractérisée par un usage unilatéral et illégal de la force mettait en cause les piliers fondateurs des Nations Unies. Il a reconnu qu'il fallait améliorer la situation sécuritaire en Iraq avant de pouvoir envisager de renforcer la présence de l'Organisation dans le pays. Il a cependant souhaité, en tant que représentant d'un pays voisin, que l'ONU s'implique davantage dans le processus de transition. Il a espéré que le Gouvernement iraquien organiserait comme prévu des élections libres et justes. En Afghanistan, l'inscription massive sur les listes électorales témoigne, à ses yeux, de la capacité et de la volonté du peuple afghan de prendre son destin en main.

Concernant le désarmement, il s'est inquiété de l'existence de milliers de têtes nucléaires ainsi que des projets des puissances nucléaires de produire des mini-armes nucléaires, qui, combinés à la doctrine de l'usage préventif et unilatéral de la force, représentent, à ses yeux, une sérieuse menace pour la communauté internationale. Réaffirmant l'engagement de son pays dans la lutte anti-terroriste, il a cependant estimé que le terrorisme des acteurs non étatiques d'une part et le militarisme effréné de certains États d'autre part, constituaient les deux facettes de l'extrémisme. Il a par ailleurs déclaré que les sanctions et les mesures d'embargo économique, commercial et financier étaient un sérieux obstacle au développement des pays visés. Jugeant nécessaire la lutte contre le sida, il a cependant estimé qu'elle ne devait pas détourner l'attention et faire oublier la responsabilité des Nations Unies dans les autres domaines du développement. Il a regretté à cet égard que le rapport du Secrétaire général ait éludé les questions cruciales de la mondialisation ou des politiques macroéconomiques.

M. KONSTANTIN DOLGOV (Fédération de Russie) a déclaré que nous sommes tous les témoins des divergences au sujet du rôle que doit tenir l'ONU sur la scène mondiale. L'ONU est l'instance centrale et principale pour les débats sur la mondialisation, a-t-il estimé. Le représentant a souhaité que le Conseil de sécurité adopte une résolution visant à accroître la coalition internationale dans la lutte contre le terrorisme. Nous ne pourrions lutter contre le terrorisme qu'ensemble, a-t-il affirmé.

L'élimination de la pauvreté et de l'analphabétisme, la réalisation de la sécurité écologique, de même que la lutte contre le VIH/sida constituent également des priorités, a-t-il ajouté. Sous l'égide de l'ONU, il faudra également réunir les moyens de régler le commerce international, les finances et l'investissement, a-t-il poursuivi.

Mme KHUNYING LAXACHANTORN LAOHAPHAN (Thaïlande) a estimé que les Nations Unies ne disposaient pas des ressources nécessaires pour faire face à la magnitude des tâches qui lui ont été assignées. Soulignant que le montant dépensé par l'ONU depuis sa création à ses opérations de maintien de la paix ne représentait qu'à peine un trentième du budget militaire mondial, elle a enjoint les pays Membres à s'assurer que l'Organisation puisse continuer à développer cet effort, notamment en payant l'intégralité de leurs contributions en temps utile. Dans cet ordre d'idées, elle s'est également félicitée de la coopération croissante entre les Nations Unies et des organisations régionales.

L'aide humanitaire est également un secteur où les moyens font cruellement défaut, a rappelé Mme Laohaphan. Cependant, elle a tenu à souligner que l'argent n'était pas la panacée aux problèmes du monde, et qu'il fallait permettre à un pays de se développer lui-même pour qu'il puisse survivre et s'émanciper. C'est pourquoi la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement semble être la meilleure solution à long terme, a-t-elle indiqué, ajoutant que la société civile pourrait jouer un rôle important dans cet effort.

Mme MARIA ANGELA HOLGUIN (Colombie) a indiqué que les gouvernements successifs de son pays avaient toujours laissé ouverte la porte du dialogue avec les groupes armés. Elle a salué les bons offices du Mexique, de la Suisse et de l'ONU dans l'établissement des liens noués actuellement avec les groupes armés illégaux. Elle a estimé que l'action de son gouvernement dans la lutte contre les stupéfiants avait permis, depuis 2002, d'inverser la tendance dans la production de cultures illicites. Elle a qualifié l'action de son gouvernement dans ce domaine de « politique de sécurité la plus réussie jamais appliquée en Colombie », assurant qu'elle était menée dans le respect des droits de l'homme.

Parallèlement à la lutte contre les groupes armés, elle a noté le succès des opérations engagées contre les groupes d'autodéfense. Dans le cadre de la promotion de l'état de droit, elle a indiqué qu'un projet de loi justice et réparation était actuellement en cours de discussion. L'objectif, a-t-elle estimé, est de mettre en place, par un large consensus, un instrument juridique permettant de juger les auteurs des crimes atroces, pour lesquels elle a exclu la possibilité d'une amnistie. En conclusion, la représentante a appelé la communauté internationale à soutenir les efforts du Gouvernement dans ce domaine qui, a-t-elle précisé, représentent une charge financière considérable.

M. FELIPE H. PAOLLILO (Uruguay) a estimé que le principal message du rapport du Secrétaire général est que le moment est venu de remplacer les discours par l'action. Nous savons ce que nous voulons et comment le faire, donc il faut agir pour convertir en faits ce que nous avons promis, a-t-il déclaré, précisant qu'il n'était pas besoin, pour cela, de nouveaux discours, de nouvelles résolutions, de nouvelles conférences. Le représentant a également constaté que si l'aide publique au développement avait certes augmenté depuis le Sommet du Millénaire, on était loin encore de la somme de 100 milliards de dollars, qui, d'après les évaluations des experts, est nécessaire pour réaliser à temps les Objectifs du Millénaire.

Le représentant a regretté par ailleurs l'absence, dans le rapport, d'informations actualisées sur la coordination des activités de lutte contre le terrorisme menée par les multiples composantes du système des Nations Unies. La communauté internationale manque de stratégie spécifique, ample, articulée et efficace contre le terrorisme, a-t-il souligné, qualifiant ce constat de grave lacune. En l'absence d'une stratégie convenue mondiale, les réactions individuelles des États peuvent être mal orientées et produire les effets contraires à ceux recherchés, a-t-il considéré.

M. LEBOHANG MOLEKO (Lesotho) a voulu souligner la vulnérabilité des femmes et des enfants dans les conflits qui déchirent actuellement le monde. Expliquant qu'on observait une résurgence de la violence à l'égard des femmes en particulier par le viol, il a salué les nouvelles directives du Haut Commissariat pour les réfugiés à cet égard. M. Moleko s'est également félicité de l'émergence d'une coopération internationale afin de venir en aide aux enfants séparés de leurs parents à la suite d'un conflit, espérant que cette coopération permettrait de mettre un terme au recrutement d'enfants-soldats. Il a par ailleurs rappelé l'importance de la menace que posait le VIH/sida sur de nombreux pays subsahariens, et a salué les efforts de la communauté internationale pour lutter contre cette pandémie.

Le représentant a également tenu à remercier le Président de la précédente session de l'Assemblée générale, M. Julian Hunte, pour son travail afin de revitaliser l'Assemblée. Il a par contre remarqué que la réforme du Conseil de sécurité restait toujours « évasive », quoique indispensable pour pouvoir adéquatement maintenir la paix et la sécurité internationales. Cet organe se doit d'être représentatif et démocratique afin de pouvoir jouer son rôle efficacement, a conclu M. Moleko.

M. NIRUPAM SEN (Inde) a soutenu l'idée de la réorganisation du Conseil de sécurité. Il a estimé que le déséquilibre actuel dans la composition du Conseil rendait ses décisions parfois plus difficiles à mettre en œuvre pour de nombreux pays. Il a par ailleurs regretté la présence jugée « marginale » des Nations Unies dans les secteurs social et économique. Rappelant la contribution de l'Inde aux opérations de maintien de la paix, il a souhaité qu'outre la prévention opérationnelle, on attache plus d'importance à la prévention « structurelle », afin de s'attaquer aux causes politiques, sociales, culturelles, économiques et environnementales des conflits. Prenant acte de la tendance à privilégier des solutions régionales dans ce domaine, il a estimé que l'ONU devait rester le garant du maintien de la paix dans le monde. Il faut trouver le juste équilibre permettant d'impliquer les organisations régionales sans pour autant régionaliser le maintien de la paix, a-t-il dit. Il a également invité l'Organisation à ne pas oublier les conflits qui ne bénéficient pas de ce qu'il a appelé « l'effet CNN ».

Le représentant a estimé, à l'instar du Secrétaire général, que la fonction humanitaire impliquait neutralité, apolitisme et impartialité et qu'à ce titre, elle devait rester bien distincte des autres composantes du maintien de la paix. Il a estimé que la participation de personnels militaires à des opérations humanitaires devait rester exceptionnelle, dans la mesure où elle risque d'être perçue négativement par l'opinion publique.

M. MURARI RAJ SHARMA (Népal) a déclaré que la communauté mondiale n'avait toujours pas trouvé de cadre juridique pour extirper la menace mondiale que constituait le terrorisme. Le représentant, regrettant qu'une paix durable ne soit pour l'instant qu'un miracle, a estimé que le désarmement nucléaire s'était heurté à un mur de briques. Pour la majorité des pauvres, la pauvreté, l'analphabétisme, les maladies constituent les défis les plus urgents, a-t-il également observé.

Selon lui, des progrès sans précédent ont été réalisés dans la poursuite de la démocratie et du respect des droits de l'homme, mais la bonne gouvernance et le respect du droit humanitaire demeurent de véritables défis. Les Nations Unies sont à l'avant-garde dans les domaines de l'aide humanitaire, de la promotion des droits de l'homme et du respect du droit, a-t-il souligné. Mais l'Organisation a ses limites, et beaucoup de limites, a-t-il observé, soulignant la nécessité urgente de la revitaliser.

M. OSWALDO DE RIVERO (Pérou) a estimé que la lutte contre la pauvreté était une étape incontournable si l'on veut remédier aux problèmes de la planète. On ne pourra empêcher les guerres civiles, ni le terrorisme si la communauté internationale ne s'attache pas à éradiquer la faim et la pauvreté dans le monde, a-t-il expliqué, ajoutant que l'exclusion sociale était la source des conflits. Le représentant a cependant remarqué qu'actuellement, les pays en développement ne pouvaient seuls remédier au problème. Pour ce faire, a-t-il estimé, il faut mettre en place un système commercial international plus équitable, où les subventions à l'exportation n'existeraient plus. Afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale doit également mettre en œuvre une mondialisation inclusive, au sein de laquelle les organisations non gouvernementales auraient leur mot à dire, a-t-il expliqué.

Évoquant la multiplication des guerres civiles depuis la fin de la guerre froide, le représentant a affirmé que les Nations Unies se devaient de protéger les populations dont la sécurité n'était plus garantie par leur propre pays. À cet égard, il a plaidé pour que les Nations Unies puissent recourir davantage à la force, usage légitime dans ce cas de figure, a-t-il ajouté. Pour ce faire, il faut que le Conseil de sécurité soit suffisamment large pour être légitime, a expliqué M. de Rivero.

M. VALERY P. KUCHINSKY (Ukraine) s'est félicité, après les divergences passées, de l'unité retrouvée des Nations Unies sur la question de l'Iraq et a souhaité que les élections annoncées puissent se tenir dans de bonnes conditions. Il a exprimé son appréciation à propos du nouveau système d'information dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, qui permettrait, selon lui, d'éviter de nouvelles attaques et d'épargner de précieuses vies humaines. En tant que contributeur aux opérations de maintien de la paix, l'Ukraine est préoccupée par les risques encourus par les Casques bleus, a-t-il dit. Il faut impérativement, a-t-il ajouté, renforcer la sécurité des personnes au service de l'ONU et il s'est félicité de la résolution votée à ce sujet.

Le représentant a indiqué que, 18 ans après la catastrophe de Tchernobyl, la santé et le bien-être des Ukrainiens continuaient à être affectés. Il a salué le rôle joué par l'ONU pour tenter d'en atténuer les conséquences. Il a indiqué que son pays proposerait une réunion spéciale à la mémoire des victimes de la catastrophe de Tchernobyl, à l'occasion du soixantième anniversaire des Nations Unies.

M. CÉSAR MAYORAL (Argentine) a affirmé que son pays restait désireux de fournir des contingents et du personnel policier pour aider l'Organisation dans les opérations de maintien de la paix. Mais c'est en s'attaquant aux racines du mal que l'on parviendra à régler les problèmes dans ce domaine, a-t-il considéré. Selon lui, le rôle de coordonnateur des Nations Unies pour la fourniture de l'aide humanitaire doit être renforcé. Les États devraient garantir l'accès complet et sans entrave, du personnel humanitaire, a-t-il souligné.

Notant l'expérience de l'Organisation des États américains (OEA), il a également accordé une importance spéciale à la dimension régionale pour assurer les respects du droit, des droits de l'homme et du droit humanitaire. L'éradication totale de la pauvreté ne sera possible qu'avec un système de commerce international juste et équitable qui élimine les barrières tarifaires, a-t-il en outre déclaré.

M. RASTAM MOHD ISA (Malaisie) a affirmé que les Nations Unies devaient être réformées et restructurées afin que l'Organisation puisse relever les défis actuels et futurs. Indiquant que son pays soutenait la réforme du Conseil de sécurité, il a estimé que cet organe devait disposer d'un processus de décision démocratique et que sa représentation devait refléter les réalités géopolitiques actuelles, au moyen de l'accroissement du nombre de ses membres permanents et non permanents. M. Isa a également déclaré que les pouvoirs et privilèges accordés aux membres du Conseil de sécurité, en particulier le droit de veto dont bénéficient les membres permanents, devaient être revus. Le processus de revitalisation de l'Assemblée générale doit également se poursuivre, a-t-il ajouté, et devrait permettre à certains types de résolutions de l'Assemblée de pouvoir outrepasser un veto du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, le représentant a rappelé l'importance des Objectifs du Millénaire pour le développement, et a demandé à la communauté internationale à mettre en place une meilleure coopération Nord-Sud en termes d'investissements, de commerce et d'aide au développement. À cet égard, il a estimé qu'il fallait se féliciter des mesures prônées dans la Déclaration de New York sur l'Action contre la faim et la pauvreté. M. Isa a également indiqué que son pays était activement impliqué dans la lutte contre le terrorisme, tout en soulignant qu'il s'agissait d'un phénomène complexe, dont les racines devaient également être prises en compte.

M. REZLAN ISHAR JENIE (Indonésie) a estimé que les organisations régionales pouvaient compléter l'action de l'ONU et renforcer de manière significative le concept de multilatéralisme. Elles présentent l'avantage d'être plus proches du terrain et elles sont de mieux en mieux organisées, a-t-il ajouté, en citant l'exemple de l'ANASE qui a décidé de se constituer en Communauté. Dans le même domaine, il a salué l'émergence du nouveau partenariat stratégique avec l'Afrique, initié par l'Asie dans le cadre de la coopération Sud-Sud et qui a pour intitulé « Conférence des organisations sous-régionales asiatiques et africaines ». Il a annoncé que ce partenariat serait officiellement lancé l'année prochaine à Bandung, à l'occasion des commémorations du 50^e de la Conférence Asie-Afrique de 1955. À ses yeux de tels partenariats peuvent contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Concernant la lutte contre le terrorisme, le représentant a estimé qu'une victoire était possible, à condition qu'on s'attaque parallèlement à la grande pauvreté et à la faim qui règnent sur le monde.

M. BSHAINA (Jamahiriya arabe libyenne) a souligné la nécessité de respecter la souveraineté des États, principe, a-t-il précisé, qui ne peut souffrir la moindre violation. Il s'est déclaré opposé à ce que, pour quelque raison que ce soit, un pays ou un groupe de pays intervienne dans les affaires intérieures d'un autre pays, y compris pour des raisons humanitaires. Toute autre action prise en dehors des principes de la Charte est une violation, a-t-il déclaré. Selon lui, la Charte des Nations Unies est suffisamment explicite sur le traitement des questions humanitaires ou autres qui peuvent mettre en danger la stabilité internationale. Toute tentative pour outrepasser les mécanismes internationaux au nom du principe d'intervention humanitaire doit être combattues énergiquement, a-t-il affirmé.

M. ALPHA IBRAHIMA SOW (Guinée) a estimé que l'efficacité et le succès des interventions des Nations Unies dans les domaines du maintien de la paix et de sa consolidation restaient liés à la promotion d'approches régionales intégrées, afin de tenir compte de l'interdépendance des causes et des conséquences des conflits. À cet égard, M. Sow s'est félicité des développements positifs et encourageants dans les processus de paix au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau, en République Démocratique du Congo et au Sud Soudan. Sous les auspices de l'Union africaine et de ses organisations sous-régionales, a-t-il ajouté, une ère de paix, de stabilité et de développement émerge sur le continent africain, jusque-là miné par les guerres, la famine et le sous-développement.

Le représentant a cependant jugé que l'aide humanitaire était actuellement inégalement répartie et insuffisante pour répondre aux besoins réels des populations. La baisse relative de 20% du nombre total de réfugiés dans le monde entre 2002 et 2004 ne saurait justifier la réduction drastique des ressources, a estimé M. Sow. Il a par ailleurs souligné l'importance de mettre en place une stratégie unique et cohérente pour

l'ensemble des Nations Unies visant à permettre aux pays sortant d'un conflit de passer de l'aide humanitaire au développement.

M. CHEICK SIDI DIARRA (Mali) a estimé que l'approche régionale était souvent la mieux adaptée dans la gestion des conflits. Il s'est félicité à cet égard de l'initiative du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'ouest, de procéder à l'évaluation de l'impact transfrontalier des conflits dans la région. Il a cependant estimé que la prévention des conflits était en définitive l'approche la moins onéreuse en termes de coûts humains et financiers.

Estimant que les nouvelles technologies de l'information et de la communication pouvaient contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, il a par ailleurs invité les États Membres à contribuer à la réussite du sommet de Tunis de novembre 2005. Il a espéré que cette réunion serait l'occasion de réduire la fracture numérique entre le Nord et le Sud, notamment par la création d'un fonds de solidarité numérique. Le représentant a également souhaité une meilleure intégration des économies vulnérables dans un système commerce international qu'il a espéré « plus équitable, prévisible et respectueux des règles ». Il a salué à cet égard l'accord intervenu le 1^{er} août à l'OMC, sur le traitement spécifique accordé à la question du coton (dont le Mali est l'un des principaux producteurs africains) parmi les questions liées aux subventions agricoles.

* * * * *